



Voici le récit de la construction de l'église, dédiée à St CYR et Ste JULITTE, saint patrons de la paroisse, d'après les délibérations du conseil municipal de la commune de St Cyr, et d'après les recherches effectuées par François Rose et Roger Berne.

Une petite église construite au 12<sup>ème</sup> siècle, entourée d'un cimetière, se trouvait à l'emplacement de l'église actuelle.

Les rares croquis qui existent permettent de penser qu'elle ressemblait à l'église de Valeille.

- **Le 8 mai 1809**, le conseil municipal décide de procéder à la **réparation du clocher**.

- **En 1821**, la commune qui compte plus de 1000 habitants demande la **nomination d'un Vicaire**.

- **Le 13 août 1834**, le conseil municipal accepte la proposition de M. Jean-Georges Sauvade Duperré de **payer les frais de l'agrandissement** de l'église.

- **Septembre 1835** : le Préfet prescrit le **changement de l'implantation du cimetière** pour des raisons de salubrité ; le conseil municipal décide de reporter ce changement car la commune doit faire face à beaucoup de frais (acquisition d'une maison d'école, construction d'un pont et d'un chemin classé -future RD10- dégâts occasionnés par la grêle et les inondations qui seront financés par la vente de fonds communaux).

- **Avril 1840** : le Préfet impose le **changement du cimetière**. La commune n'ayant pas les moyens d'acheter du terrain, c'est le maire (M. De Poncins) qui achète à son nom un terrain à Mme Verchérain née du Pinay (emplacement du cimetière actuel).

- **Le 8 octobre 1848**, création d'un « atelier de charité » destiné à occuper les ouvriers indigents de la commune pour extraire la pierre nécessaire à la clôture du cimetière. Cette clôture a été réalisée en 1849.

- **Le 18 novembre 1868**, le conseil municipal reçoit le Vicaire pour une **communication importante sur l'église**. Cette église est très ancienne, insuffisante pour la population de St CYR, sa propreté et sa solidité laissent à désirer ; mais la commune est dépourvue de ressources.

Lors d'une visite, le cardinal archevêque a été frappé par le mauvais état de l'église. Il ordonne une réunion extraordinaire du conseil de fabrique (conseil paroissial) pour qu'il prenne les mesures nécessaires afin que les paroissiens n'encourent aucun danger.

Le conseil municipal explique que la commune dispose de 2000 francs ; il faut donc créer de nouvelles ressources et il **vote 20 centimes extraordinaires** pour l'année 1869 et celles qui suivront.

- **Le 29 novembre 1868**, le conseil municipal décide, en accord avec les autorités religieuses, de **fermer l'église** face à sa dangerosité. **Le Maire pense qu'il faut la démolir** et demande l'autorisation au Préfet.

- **Le 6 décembre 1868**, M. Corroyer, Architecte, rue de Monthieu à Paris, est choisi pour **établir les plans et devis de la nouvelle église** (M. Corroyer est connu pour avoir participé à la restauration du Mont St Michel).

- **Le 28 février 1869**, le conseil municipal approuve les plans présentés par M. Corroyer et décide que la **construction de l'église se fera en deux parties** : les trois nefs et le chœur pour 40000 francs, le clocher, le perron et la façade seront construits ultérieurement. La construction totale est chiffrée à 74000 francs. Le conseil de

fabrique dispose de 20000 francs, la commune empruntera 20000 francs. Il manque 24000 francs : la commune espère les obtenir de la générosité du gouvernement et sollicite la bienveillance de M. le Préfet.

- **Le 30 novembre 1870**, le conseil municipal prend connaissance d'une lettre du Préfet concernant le rapport de M. Favrot, Architecte d'arrondissement. Le conseil reconnaît que, d'après le rapport de M. Favrot, l'église représentée par les plans de M. Corroyer serait insuffisante en surface, trop écrasée, et la dépense trop élevée par rapport aux ressources de la commune. **Le conseil conclut au rejet des plans de M. Corroyer et abroge les délibérations précédentes.**

- **Le 4 septembre 1870**, un nouveau conseil est mis en place. La république est de retour.

- **Le 29 mai 1871**, élection des conseillers au suffrage universel.

- **Le 4 juin 1871**, M. François Bataillon est élu Maire.

- **Le 27 novembre 1871**, le conseil municipal décide de **réaliser un emprunt de 11400 francs** pour la construction de la nouvelle église.

- **Le 30 novembre 1871**, le conseil constate l'écroulement de l'ancienne église, après 3 années de fermeture. Le Maire soumet au conseil un nouveau projet dressé par M. Michaud, Architecte à Roanne, qui s'élève à 85500 francs, dont 74000 francs pour la construction immédiate. Cette somme sera couverte de la façon suivante : la fabrique participera à hauteur de 20730 francs sur ses fonds propres et empruntera 5000 francs. Les souscriptions diverses en argent et en nature représenteront 22631 francs. Le conseil municipal empruntera 11500 francs, un secours de 10361 francs est demandé à l'état.

- **Le 14 juillet 1872**, le conseil municipal constate une **augmentation du devis de l'église** de 1 412 francs dont 946.73 francs d'honoraires à verser à M Corroyer, Architecte non retenu.

- **Le 3 novembre 1872**, le conseil municipal nomme 3 de ses membres pour **suivre les travaux de l'église** (MM. Larue, Vericel et Raymond).

- **Le 15 novembre 1872**, le conseil affecte à la **construction de l'église 1 872 francs** de fonds remboursés par la taxe de mobilisation.

- **Le 14 avril 1873**, le conseil demande un **fond supplémentaire** au ministre du culte.

**On ne trouve aucune trace de l'inauguration de la nouvelle église** dans les délibérations du conseil municipal. Il semblerait que les travaux aient été terminés en 1875.

**L'horloge a été financée en 1882 par le conseil de fabrique** : il s'agissait d'un mouvement actionné par un poids constitué d'une grosse pierre qu'il fallait remonter sans doute chaque semaine, cette pierre est restée sur place à l'intérieur du clocher.

**En mai 1909**, le **cadran de l'horloge** du clocher qui était en bois et tôle a été **remplacé** par un cadran en cuivre émaillé.

Quant à la **place de l'église**, elle a été **aménagée en plusieurs fois**, notamment en 1884.

